



Savoir passer le relais

Bernard Berque, apiculteur professionnel à Pontenx les Forges (40), en GAEC avec deux associés, a pris sa retraite en février 2016. Cette cessation d'activité a permis l'entrée dans le GAEC d'un nouvel associé (déjà installé apiculteur) et l'installation d'un jeune agriculteur, Lénéaïc Leclercq. Les quatre associés élèvent 1200 colonies d'abeilles.

Avec un père et un grand père apiculteurs, Bernard Berque a grandi au milieu des abeilles. Il s'installe en 1977 dans les Landes et crée en 1991, le Gaec des Ruchers du Born en s'associant avec Didier. Puis en 2011, Thomas les rejoint.

Compte tenu qu'il n'avait pas d'enfant intéressé pour lui succéder, Bernard a commencé à réfléchir à sa succession dès l'âge de 50 ans. « Il faut bien 10 ans pour finaliser, surtout en apiculture où les candidats sont peu nombreux ». Il a d'abord accueilli plusieurs stagiaires mais sans succès, pour envisager une reprise.

Le courant qui passe

De son côté, Lénéaïc, originaire de Mont de Marsan et non issu du milieu agricole, a d'abord suivi des études de lettres puis s'est orienté vers l'agriculture via le woofing. Il a hésité entre les brebis et les arbres fruitiers « avant de comprendre que l'apiculture, c'était ma voie ».

Après un emploi saisonnier à la Cité des Abeilles, près de Pau, il s'inscrit en 2012 en BPREA apiculture à Hyères. « Cette formation m'a apporté beaucoup au plan technique et c'était le chemin normal pour m'installer. J'ai effectué un stage chez

un apiculteur qui recherchait un successeur ; mais le coût de la reprise était trop élevé ».

Son BPREA en poche, Lénaïc décide de ne pas s'installer tout de suite : « je voulais rencontrer plusieurs apiculteurs ». Il adhère à l'ADAAQ (Association de développement de l'apiculture en Aquitaine) et dans le cadre d'une réunion professionnelle, visite l'exploitation des Ruchers du Born. Il s'entretient avec les associés et obtient en 2013 un premier emploi saisonnier pour la période de forte activité (printemps, été).

Le courant passe bien et Bernard parle de son projet de cessation d'activité. L'année suivante, le GAEC embauche Lénaïc de mars à octobre. Il apporte aussi des coups de main durant l'hiver.

« J'ai travaillé à tous les postes et j'ai apprécié de pouvoir tout voir tant au plan technique que financier. On ne m'a rien caché ». Pour Bernard « c'est normal, la transparence est la base du travail en commun ».

Parallèlement, Lénaïc démarre une activité d'apiculteur à son compte, comme cotisant solidaire.

En 2014, il contacte le Point Info Installation de la Chambre d'agriculture qui l'informe des possibilités de reprise d'une exploitation via le parrainage. C'est ainsi qu'en 2015, Lénaïc et Bernard signent une convention de 6 mois de stage de parrainage. Pendant cette période, Lénaïc concrétise son dossier d'installation avec la Chambre d'agriculture et son centre de gestion pour les aspects liés à la société.

Bernard reconnaît qu' « il y a une période vraiment pas simple quand on sait qu'il ne reste plus qu'un an d'activité professionnelle. J'ai commencé à abandonner mon pouvoir de décision progressivement car il faut laisser s'exprimer le repreneur. C'est une étape indispensable. Je ne voulais pas faire revivre ce que j'avais connu avec mon père. Par exemple, le GAEC a arrêté la pollinisation sur kiwi et tournesol, ce n'était vraiment pas ma volonté.»

Un départ, deux arrivées

En prenant la retraite en février 2016, Bernard a partagé ses parts sociales entre Cédric, un jeune apiculteur du secteur qui conforte ainsi son installation en rentrant dans le GAEC et Lénaïc, qui s'installe agriculteur avec les aides de l'Etat. « J'ai décidé de partager mes parts sociales entre deux agriculteurs car on ne doit pas être trop gourmand en transmettant son exploitation. Il faut permettre au jeune repreneur de vivre. »

En quittant le GAEC des Ruchers du Born, Bernard a décidé de déménager. « En cessant son activité, il faut savoir partir professionnellement et admettre que quand le repreneur est installé, il est chez lui ».

Aujourd'hui Bernard ne regrette rien. Il n'a même pas gardé une ruche à titre personnel. « Je fais autre chose, je voyage en camping-car. Je suis à la retraite et mon entreprise perdure sans être démantelée. C'est une satisfaction. On ne peut pas rêver mieux ! »